

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE:

Aide Séjour Neige : du 01/12/2024 au 31/05/2025

Soumise à condition de ressources

Sous réserve de remplir les conditions d'attribution, je souhaite bénéficier de l'aide aux séjours neige pour :						
		Frais de transport Location de matériel et remon	tées n	nécaniques 🗌		
		Date limite de dépôt de votre demande : 31/05/2	2025			
1 Demandeur						
Madame 🗌		Monsieur Nom de naissance :				
Nom d'époux o	u ďépo	ouse (s'il y a lieu) :				
Prénom :						
NIA :						
Numéro de télé	phone	(pour nous permettre de vous contacter en cas de nécessité) :				
Courriel :						
Adresse :						
Code postal :		Commune :				
2 Séjour						
Dates du séjour	du] 20 au 20				
Lieu du séjour :						
	А	Feuille de route MAPPY (©) (carburant + péages)		€		
	В	Train (voir billets joints)	+	€		
	С	Autocar / bus (voir billets joints)	+	€		
	D	Co-voiturage (montant participation)	+	€		
	E	Sous-total transport (A+B+C+D)	=	€		
	F	Location matériel	+	€		
	G	Remontées mécaniques	+	€		
	Н	Sous-total matériel (F+G)	=	€		
	ı	Total transport + matériel (E+H)	=	€		
	J	Participation extérieure (CAF, Chèque vacances, etc) :	-	€		
		Posto à sharge (L. I)	_	£		

3 Documents à fournir

- Dernier avis d'imposition : avis 2024 sur les revenus 2023 (des deux conjoints en cas de vie maritale)
- Relevé d'identité bancaire (obligatoire pour éviter tout rejet bancaire)
- Avis d'affectation au nom de l'ouvrant droit
- Copie du contrat de travail pour les agents en CDD (quel que soit le contrat)
- Justificatif des subventions extérieures (CAF, chèques vacances, etc)
- Factures **originales** des dépenses (location du matériel de ski et remontées mécaniques)
- Titres de transport (bus, train, co-voiturage, etc)
- Reçus de péage
- Pour les frais de carburant :
 - o Copie de la carte grise du véhicule utilisé (même si le véhicule appartient à un autre propriétaire)
 - o Justificatifs de paiement et feuille de route kilométrique aller-retour (Mappy ©)

Tout dossier incomplet vous sera retourné

Attention, le calcul de votre coefficient social pour les aides de l'action sociale est différent du calcul de votre participation aux séjours de vacances.

Pour plus d'informations sur cette prestation, cliquez ICI

J'atteste sur l'honneur que les renseignements contenus dans cette demande sont exacts.						
Fait à :	Le /20					
Signature du demandeur :						

Les informations recueillies par la CMCAS font l'objet d'un traitement informatique destiné à instruire un Dossier de Prestations ASS..

Les destinataires des données sont : la CMCAS et la Direction Santé ASS.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour motifs légitimes, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

CCAS – Le Responsable des Traitements – 8 rue de Rosny – BP 629 – 93104 MONTREUIL CEDEX.

Merci de joindre une copie d'une de vos pièces d'identité.

DSASS-DENF-18066-V6-Imprimé aide séjour neige

FORMULAIRE A RETOURNER A: